

Des élèves plongés dans le monde législatif

Mardi, ils étaient une cinquantaine entre 9 et 12 ans à avoir présenté leurs projets de lois autour de la biodiversité marine aux membres du conseil municipal.

Reportage

« **Ce sont eux qui voulaient taper fort avec leurs propositions de lois.** » Dans son regard, autant d'admiration que d'espoir. La professeure documentaliste Marion Guillaume, soutenue par celui de SVT, Xavier Lebouteiller, ont accompagné 21 collégiens de Sartilly-Baie-Bocage dans la création d'une loi, présentée au conseil municipal. Près de 25 enfants de CM1 et CM2 participaient, eux aussi avec Julie Brunet leur enseignante, à la 28^e édition du Parlement des enfants. Le thème cette année : « **La protection de la biodiversité marine** », rapporte Masia Tesserre, porte-parole des élémentaires.

Des cours de loi dispensés par le député local

Les plus âgés ciblaient « **la protection de l'estran, porte d'entrée des mers et océans** », tandis que leurs cadets s'étaient focalisés sur la problématique de la pollution des eaux. Pour les aiguiller dans leurs travaux commencés en octobre 2024, le député Bertrand Sorre leur a expliqué la vie et l'évolution d'une proposition de loi, avant de les inviter à découvrir l'Assemblée nationale, le 13 juin. Trois jours plus tôt, le maire Gaëtan Lambert les recevait pour écouter et débattre de leurs textes en conseil municipal.

En conditions réelles, les élèves de l'école Alain-Fournier passaient en groupe de quatre devant le conseil municipal pour soumettre leurs articles de loi, allant du nettoyage des plages à « **l'aspiration des déchets flottants** », ou la prévention sur le recyclage « **par des stars et des influenceurs** ». Après de longs débats autour d'une « **réindustrialisation locale du plastique** » et du ramassage des déchets « **dans vos cours de récréation** » comme sur « **les chemins où vous vous promenez le dimanche** », les jeunes engagés ont été remerciés et félicités pour « **être autant dans l'air du temps** » et « **pointus et renseignés** ».

« Remise en question de nos traditions »

La présentation de la loi des collégiens n'a fait qu'intensifier ces échanges entre conseillers et aspirants législateurs. La proposition d'« **interdire l'accès aux plages pendant les grandes marées** » s'ajoutait à celle de « **la pêche à l'outil** », complétées de projets de « **campagne de sensibilisations sur les dégâts de la pêche à pied** ». Dans les rangs de l'équipe municipale, cette « **remise en question de nos traditions** » agite. Les enfants leur semblent « **trop durs** », on leur propose d'être « **plus progressifs dans vos lois, au risque que les gens ne soient pas réceptifs** ».

L'engagement et l'intransigeance de ses élèves n'étonnent pas Marion Guillaume, qui les voit « **se passionner par l'environnement et sa protection depuis des semaines** », au point « **de sensibiliser leurs copains et leurs parents, pour qu'ils modifient leurs habitudes en faveur de la planète** ». Le maire, « **impressionné** », se réjouit de « **les voir autant investis dans leur territoire** ». Deux heures de conseil n'ont ni découragé ni impressionné les unes et les autres défendant leurs propositions avec cœur ; à l'image de Roxanne Luziau, toujours prête à allumer son micro pour souligner « **les dégâts de la pêche pour la vie marine** ». En face, on les encourage : « **Nous sommes trop vieux pour nous projeter dans vos besoins et vos envies, continuez à nous aider !** »

Mina PELTIER.



Cinquante élèves du CM1, CM2 et collège de Sartilly-Baie-Bocage ont présenté, mardi 10 juin, leurs propositions de lois en faveur de la protection des océans au conseil municipal. Ouest-France